

# L'Appui Budgétaire Général basé sur un partenariat – Conclusions générales



## L'évaluation conjointe de l'Appui Budgétaire Général 1994-2004

En 2004, un groupe composé de 24 bailleurs et de 7 gouvernements partenaires a commandé une évaluation conjointe de l'Appui Budgétaire Général (ABG). Son objectif était: **de déterminer dans quelle mesure, et dans quelles circonstances, l'ABG est un outil efficace et efficient pour parvenir à des impacts durables sur la réduction de la pauvreté et la croissance.**

Cette étude indépendante a été menée par la Faculté de développement international de l'université de Birmingham. Elle a donné lieu à un Rapport de Synthèse et à sept études de cas pour les pays suivants : Burkina Faso, Malawi, Mozambique, Nicaragua, Rwanda, Ouganda et Vietnam.

L'équipe de l'étude a été menée par  
*Stephen Lister et coordonnée par Rebecca Carter.*

### Attentes et structure de l'ABG/P

#### Attentes

Parmi les attentes de l'ABG/P : une meilleure coordination et harmonisation entre bailleurs et un alignement sur les systèmes et politiques nationaux des pays partenaires ; une baisse des coûts de transaction ; une plus grande efficacité d'allocation des dépenses publiques ; une plus grande prévisibilité du financement ; une meilleure efficacité de l'administration d'État et publique, l'appui budgétaire utilisant et s'alignant sur les systèmes de gestion financière et d'allocation du gouvernement ; et une accountability nationale améliorée par le biais d'un accent plus fort porté sur les canaux d'accountability propres au gouvernement.

#### Structure

L'ABG/P a connu des structures extrêmement variées dans les différents pays de l'étude, et toutes ces structures ont évolué avec le temps. Dans tous les cas, des fonds non-ciblés ont été liés à l'appui d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Cependant, les conditions et systèmes utilisés pour l'évaluation des performances étaient très différents, au niveau de la proportion de l'ABG/P par rapport aux autres modalités et de la qualité de la collaboration entre les partenaires pour fournir l'ABG/P. Il existait tout un éventail d'instruments d'appui budgétaire général et sectoriel ; les deux formes d'appui budgétaire ne sont pas clairement distinctes. Au lieu de se concentrer uniquement sur l'utilisation des fonds d'aide, le gouvernement et les bailleurs suivent ensemble la mise en œuvre de l'ensemble de la stratégie convenue.

Les sommes décaissées, la participation des bailleurs et la durée du programme d'ABG/P témoignent des différents degrés de pénétration de l'ABG/P dans les pays de l'étude. La variété de l'échantillon a donc permis de tirer des enseignements à l'égard des contrastes et similarités entre les pays.

#### Décaissements

Les flux d'ABG/P ont été distribués entre les pays de l'étude, comme le montre le Tableau 1. Le total de ces flux atteignait presque 4 milliards d'USD, mais la majorité a été décaissée vers la fin de la période d'évaluation. L'Ouganda a

bénéficié de presque la moitié de ces flux. Quatre autres pays (Mozambique, Burkina Faso, Rwanda et Vietnam) ont reçu des flux substantiels mais plus récents, qui devaient être évalués. Au Malawi, cependant, l'ABG/P a été brutalement suspendu vite après ses débuts, et au Nicaragua, il a fallu attendre 2005 pour voir l'avènement d'un ABG/P significatif.

En Ouganda, l'ABG/P était associé à une forte augmentation de l'aide totale. Au Malawi, l'ABG/P a remplacé l'appui antérieur à la Balance des paiements, qui fournissait également des ressources budgétaires non-ciblées. D'autres pays se trouvaient entre ces deux extrêmes.

### Les effets de l'ABG/P sur les dépenses publiques et la prestation de services

Nos constats à l'égard des effets de l'ABG/P sur les dépenses publiques et la prestation de services s'appliquent principalement aux cinq pays où des flux significatifs d'ABG/P ont été mis en place (Ouganda, Mozambique, Burkina Faso, Rwanda et Vietnam).

#### Dépenses publiques

L'ABG/P a soutenu des augmentations des dépenses « pro-pauvres ». L'ABG/P a renforcé le pouvoir de discrétion des gouvernements partenaires en augmentant le total de l'aide budgétisée et en réduisant la portée du ciblage au sein du budget. Ceci a mené à des améliorations claires de l'efficacité opérationnelle et allocative (y compris un meilleur équilibre entre dépenses de

fonctionnement et d'investissement).

#### Prestation de services publics

L'ABG/P a eu des effets significatifs sur la prestation de services par le biais d'une augmentation des dépenses et de services plus importants, mais dans certains cas, cette expansion s'est accompagnée d'une détérioration de la qualité. Les autres effets de l'ABG/P (par l'intermédiaire des changements au niveau des politiques et des institutions) ont été difficiles à observer car ils nécessitent plus de temps pour se matérialiser. Ils ont cependant un potentiel considérable au niveau de la réponse apportée aux problèmes de qualité et d'accès à l'avenir.

### Effets de l'ABG/P sur la pauvreté et la croissance

#### Performance macro-économique

Dans la plupart des pays de l'étude, la stabilité macro-économique étudiée était antérieure à l'ABG/P, qui a ensuite contribué à la renforcer. Il a également soutenu la discipline fiscale en offrant des fonds soumis au processus budgétaire. (Au Malawi cependant, la suspension de l'ABG/P a aggravé une situation macro-économique déjà instable).

#### Réduction de la pauvreté

L'étude a été incapable de relier avec confiance des effets distincts (identifiables séparément) de l'ABG/P à l'impact sur la pauvreté dans la plupart des pays. Il existe cependant des liens clairs entre l'ABG/P et une expansion des services de base, par le biais d'un financement et

### Qu'est-ce que l'Appui Budgétaire Général basé sur un partenariat ?

- L'Appui Budgétaire Général (ABG) est un forme d'aide aux gouvernements qui ne cible pas des projets ou dépenses spécifiques. Il est décaissé par le biais du système de gestion financière propre du gouvernement. Le financement s'accompagne d'autres « inputs » : conditions et procédures pour le dialogue, efforts des bailleurs pour harmoniser leur aide et l'aligner sur les politiques et procédures nationales, assistance technique et renforcement des capacités.
- Vers la fin des années 90, le « nouvel ABG » ou « ABG basé sur un en partenariat » (ABG/P) a émergé comme une réponse aux mécontentements suscités par les instruments d'aide antérieurs. L'aspect de « partenariat » contraste avec la conditionnalité imposée de l'ère de l'ajustement structurel. L'ABG/P vise à soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté des pays partenaires. En faisant passer les fonds par les systèmes nationaux, il vise également à renforcer la capacité nationale au niveau de la planification et de la mise en œuvre, augmentant ainsi l'efficacité de l'ensemble des dépenses publiques, y compris l'aide.

## Approche de l'évaluation

- L'évaluation ne visait pas à comparer l'appui budgétaire à l'appui sectoriel ou à l'aide projet. Cependant, les personnes chargées de l'évaluation ont conclu qu'il n'existe pas de distinction claire entre l'appui budgétaire sectoriel et général, que de nombreux inputs non-financiers de l'ABG/P sont communs à plusieurs modalités d'aide, et que les interactions entre l'ABG/P et d'autres modalités sont cruciales pour en expliquer les effets.
- La méthodologie de l'évaluation se fondait sur les critères d'évaluation standard du CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficacité, impacts, durabilité). Un cadre logique a identifié les inputs de l'ABG/P, puis a détecté ses différents effets possibles entre inputs et activités, outputs, outcomes et impacts.
- L'ABG/P n'est en place que depuis quelques années, et souvent, il ne représente qu'une influence parmi d'autres sur les outcomes et les impacts. Ceci fait qu'il est difficile de déterminer avec certitude ses effets à long terme, tandis que ses effets à moyen terme sont plus clairs. L'étude met en place des standards d'une rigueur exceptionnelle pour une évaluation de l'aide, et a appliqué la même méthodologie de façon cohérente dans les sept pays.
- Il s'agissait d'une évaluation indépendante. Ses conclusions et recommandations étaient celles de l'équipe d'évaluation.

d'un engagement collectif des bailleurs et du gouvernement vis-à-vis des objectifs de prestation de services. Ce constat reflète les difficultés rencontrées au niveau des données, des calendriers et de la méthodologie. Il ne signifie pas que l'ABG/P n'a aucun effet sur la pauvreté ou que ses effets sont moins importants que ceux d'autres modalités d'aide.

## Effets institutionnels de l'ABG/P

**Systèmes de planification et budgétaire**  
L'ABG/P a représenté un instrument efficace de renforcement de la gestion des finances publiques (GFP), y compris de la planification et de la budgétisation.

Le passage de fonds par le budget et le soutien apporté à leur allocation et à leurs décaissements par le biais de canaux gouvernementaux normaux ont renforcé le processus budgétaire de manière significative. Cependant, la discipline fiscale est une condition préalable à des progrès réels vers une gestion des ressources axée sur les résultats.

L'ABG/P a contribué à améliorer la gestion des finances publiques des gouvernements partenaires, qui est plus complète et transparente, renforçant en cela la fondation nécessaire à l'accountability.

## Politiques et processus de développement des politiques

L'ABG/P a eu des effets significatifs grâce à l'empowerment financier, au renforcement des incitations au sein du gouvernement, à l'amélioration de la cohérence et de la coordination entre bailleurs et à une assistance technique

complémentaire. Il a soutenu le développement de politiques dans tout un éventail de secteurs.

L'ABG/P est plus efficace lorsqu'il bénéficie d'une plus grande pénétration (par vertu de sa durée, de son importance relative – en termes des sommes et des bailleurs impliqués – et du caractère sophistiqué des modes de dialogue qu'il soutient et exploite). Cependant, l'ABG/P ne transforme pas les réalités politiques sous-jacentes (ceci représente une aspiration irréaliste pour toute forme d'aide).

## Capacité gouvernementale et renforcement des capacités

L'ABG/P a eu des effets systémiques positifs sur les capacités, et il peut renforcer l'efficacité de l'assistance technique.

L'ABG/P a contribué à concentrer l'attention conjointe des bailleurs sur les exigences de capacité des gouvernements et des systèmes nationaux à l'égard de la GFP. Il reste cependant de la marge pour une collaboration plus systématique visant à soutenir des stratégies nationales cohérentes pour le renforcement des capacités en matière de la GFP.

## ABG/P et efficacité de l'aide

### Pertinence

Dans tous les cas, l'ABG/P a représenté une réponse pertinente aux problèmes d'efficacité de l'aide. Les décisions des bailleurs de lancer l'ABG/P se fondaient sur les situations spécifiques à chaque pays et non pas sur le respect de conditions minimums d'entrée conçues au préalable. Les bailleurs différaient dans le caractère systématique de leur analyse

visant à évaluer si les pays de l'étude étaient « prêts » à recevoir l'ABG/P. Les analyses techniques des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) étaient fréquentes ; l'évaluation des risques politiques était moins explicite. L'assistance technique/le renforcement des capacités a représenté l'input le moins bien intégré. Dans tous les pays, l'ABG/P a évolué et a gagné en pertinence avec le temps.

## Harmonisation et alignement de l'aide

Dans tous les cas, l'ABG/P a contribué à un meilleur alignement de l'aide sur les politiques, mais la valeur de cette évolution dépend fortement de la qualité et de l'appropriation des stratégies du gouvernement sur lesquelles les bailleurs s'alignent. La coopération entre agences d'aide requise par l'ABG/P a toujours eu un effet positif sur l'harmonisation des bailleurs, et elle a eu une influence indirecte sur l'harmonisation et l'alignement d'autres modalités d'aide. Les structures de dialogue et de revue de l'ABG/P peuvent améliorer les mécanismes sectoriels existants, le plus souvent en fournissant des forums et instruments permettant de s'attaquer aux questions transsectorielles. Cependant, l'ABG/P lui-même n'est pas entièrement harmonisé : les différents arrangements pour le décaissement, les approches de la conditionnalité et du découpage en tranches, etc., sont loin d'être cohérents, et il reste de la marge pour une meilleure harmonisation.

## Coûts de transaction

Bien que les coûts des négociations à haut niveau et du suivi de l'ABG/P soient souvent perçus comme étant élevés, les pays partenaires peuvent réaliser des

## ABG/P et questions transversales

L'inclusion de questions transversales dans l'ABG/P (genre, VIH/SIDA, environnement) varie pour diverses raisons arbitraires et pragmatiques. Parfois, le dialogue et les conditions/critères de performance de l'ABG/P sont utilisés pour soutenir une question transversale ; dans d'autres cas, sa promotion est délibérément confiée à d'autres forums et modalités. En général, l'ABG/P n'est pas un substitut au travail spécialisé dans le domaine des questions transversales, mais il a le potentiel de contribuer à leur visibilité et intégration transsectorielles, et à l'harmonisation entre bailleurs.

**Tableau 1 : L'Appui Budgétaire Général en partenariat dans les pays de l'étude**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total	%
Total des décaissements de l'ABG/P (millions USD)													
Burkina Faso								82	109	144	165	500	13%
Malawi							58	48	0	14	28	148	4%
Mozambique							30	88	101	154	239	612	16%
Nicaragua									6	8	63	77	2%
Rwanda							14	37	33	34	130	248	6%
Ouganda					66	39	176	311	369	405	409	1,775	45%
Vietnam								150	123	140	157	570	15%
Total	-	-	-	-	66	39	277	717	741	899	1,191	3,930	100%
pourcentage de l'échantillon	0%	0%	0%	0%	2%	1%	7%	18%	19%	23%	30%	100%	

Source : Voir l'Annexe B du Rapport de synthèse pour des détails complets.

économies importantes au niveau des coûts de transaction durant la mise en œuvre des activités financées par l'ABG/P. Cependant, l'ampleur des économies réalisées au niveau des coûts de transaction a été limitée par l'échelle des autres modalités qui se sont poursuivies en parallèle.

#### Qualité du partenariat

**Appropriation et conditionnalité :** Il n'existe pas une distinction claire entre conditionnalité « ancienne » et « nouvelle », mais plutôt une gradation. Différentes parties sont toujours en désaccord sur l'objectif de la conditionnalité et sur la portée exacte du changement qu'elle a subi. Il existe une tension dans la philosophie de l'« autonomie des gouvernements partenaires » due aux différentes préoccupations liées à la pauvreté et aux préférences à l'égard des politiques entre bailleurs et gouvernements partenaires.

Les expériences passées montrent que la conditionnalité ne peut pas imposer avec succès les stratégies des bailleurs aux gouvernements qui rechignent à les adopter. Cependant, bailleurs et gouvernements peuvent travailler de concert pour atteindre des objectifs communs et des critères de performances convenues, qui servent alors de signaux et permettent à la hiérarchie de mettre la pression. Ceci contribue à maintenir le rythme des réformes mais pas à créer la volonté nécessaire à leur mise en œuvre.

**Interaction entre les modalités d'aide :** L'ABG/P a souvent eu des effets positifs sur les autres modalités d'aide. L'harmonisation et l'alignement de l'ABG/P ont contribué à améliorer la cohérence entre toutes les modalités d'aide. L'ABG/P a eu un effet positif sur toutes les modalités en améliorant l'efficacité allocative et opérationnelle des dépenses. Il a également joué un rôle au niveau des questions transsectorielles.

Les complémentarités potentielles entre modalités d'aide sont hautement significatives, mais pas encore prises en compte de façon systématique dans les stratégies de gestion de l'aide, que ce soit au niveau national, sectoriel ou des portefeuilles des bailleurs individuels.

#### Risques et effets non-désirés de l'ABG/P

##### Manque de prévisibilité

La prévisibilité à court terme de l'ABG/P a été un problème fréquent, mais les mesures d'atténuation de ses impacts remplissent leur rôle. La prévisibilité à moyen terme de l'ABG/P (et d'autres aides) prévue par la Déclaration de Rome a connu des progrès plus limités. Un lien rigide entre les conditions de décaissement de l'ABG/P et les conditions du FMI pour ses propres décaissements peut causer une volatilité à court terme inutile des flux d'ABG/P.

##### Effets secondaires macro-économiques

Si l'on excepte des cas limités où les taux d'intérêt à court terme ont été poussés à la hausse par l'emprunt national pour couvrir des manques/retards des

décaissements d'ABG/P, aucun effet dissuasif évident n'a été noté.

L'étude n'a pas non plus trouvé de preuves d'une baisse des efforts consacrés aux revenus nationaux suite à la hausse des fonds d'ABG.

#### Équilibre entre le développement des secteurs public et privé

L'ABG/P a été critiqué pour son parti-pris vis-à-vis d'une expansion des services publics ne prêtant pas d'attention à la qualité et pour avoir négligé la croissance et le développement du secteur privé. Les premières stratégies de réduction de la pauvreté, soutenues par l'ABG/P, étaient en effet coupables d'un tel parti-pris. Il convient à présent de prêter plus d'attention à la qualité des services publics de base, à leur incidence sur la pauvreté, à une analyse plus approfondie des stratégies sectorielles et sous-sectorielles et de leurs implications sur les dépenses, et aux conditions nécessaires à la croissance du secteur privé.

#### Risques fiduciaires et corruption

La corruption est un problème grave dans tous les pays de l'étude, mais les équipes des études pays n'ont trouvé aucune preuve claire que les fonds de l'appui budgétaire étaient, dans la pratique, plus affectés par la corruption que d'autres formes d'aide. Les bailleurs de l'ABG/P recherchent des mesures de sauvegarde à deux niveaux : en menant un suivi (et en contribuant à renforcer) les systèmes de décaissement et de marchés publics du gouvernement à travers desquels la mise en œuvre est réalisée, et en suivant les dépenses du gouvernement au niveau agrégé. Ils ont également mené des stratégies de lutte contre la corruption à l'aide de moyens complémentaires. L'ABG/P a joué un rôle précieux en renforçant la gestion des finances publiques et en réduisant le risque fiduciaire général.

#### Gouvernance politique

Les questions de démocratie et de droits humains étaient comprises en tant que principes sous-jacents des accords de l'ABG/P, sauf au Vietnam. L'étude a conclu que l'ABG/P est particulièrement vulnérable dans les situations de détérioration politique des relations. Ceci a le potentiel de menacer l'ABG/P en tant qu'instrument de fourniture d'aide à long terme.

#### Durabilité de l'ABG/P

La structure de l'ABG/P est, en pratique, prévue pour évoluer. Il a généralement fait preuve d'une capacité à tirer des enseignements des expériences rencontrées et à s'adapter en conséquence. Le suivi de l'ABG/P est de plus en plus intégré aux systèmes plus vastes de suivi des gouvernements. L'expérience montre que l'accountability vis-à-vis des bailleurs peut compléter l'accountability vis-à-vis des parties prenantes nationales.

Les menaces principales posées à la continuité et à la durabilité des processus d'ABG/P sont probablement politiques.

## Conclusions générales

Les évaluations globales des études de pays étaient clairement positives dans tous les cas sauf deux. La première tentative d'utilisation de l'ABG/P par le Malawi s'est soldée par un échec dû à des attentes trop optimistes à l'égard de la discipline macro-économique. Au Nicaragua, les flux de fonds significatifs étant récents, il est trop tôt pour fournir une évaluation a posteriori.

La variété des structures et contextes de l'ABG/P incite à la prudence lors de la formulation de généralisations, mais les importantes conclusions suivantes sont sans équivoque :

- (a) L'ABG/P a représenté une réponse pertinente à des problèmes reconnus de l'efficacité de l'aide.
- (b) L'ABG/P peut être une manière efficiente, efficace et durable de soutenir les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.
- (c) La fourniture de fonds discrétionnaires par le biais des systèmes budgétaires nationaux a eu des effets systémiques sur la capacité, et en particulier sur la capacité liée à la GFP. Ces effets se font sentir à l'échelle du gouvernement entier.
- (d) L'ABG/P a tendance à améliorer la qualité de l'ensemble de l'aide au niveau du pays par le biais de ses effets directs et indirects sur la cohérence, l'harmonisation et l'alignement.
- (e) L'efficacité de l'ABG/P à l'égard de la réduction de la pauvreté dépend de la qualité de la stratégie qu'il soutient. Étant donné le parti-pris des premières stratégies de réduction de la pauvreté à l'égard de l'expansion des services publics, la plupart des effets des inputs de l'ABG/P à ce jour ont concerné l'accès aux services plutôt que la pauvreté liée aux revenus et l'empowerment des pauvres.
- (f) Il est important de ne pas surcharger l'instrument d'ABG/P, mais dans tous les cas, une capacité à tirer des enseignements des expériences rencontrées suggère que l'ABG/P pourrait devenir plus efficace, et avoir un champ d'action plus vaste, au fil du temps.
- (g) L'évaluation a pris en compte les effets non-prévus et adverses de l'ABG/P (corruption, affaiblissement de l'effort au niveau des revenus, manque de prévisibilité, dissuasion du secteur privé). Elle n'a pas trouvé d'effets négatifs l'emportant sur les avantages de l'ABG/P, mais tous ces risques doivent être pris en compte dans la structure de l'ABG/P (et d'autres formes d'aide).
- (h) L'ABG/P, dans sa formulation actuelle, est vulnérable face à un certain nombre de risques, y compris les risques politiques, qui menacent sa capacité à jouer le rôle de modalité d'appui à long terme.
- (i) L'ABG/P fait partie d'une famille d'approches basées sur des programmes, et un grand nombre des constats de l'étude sont également pertinents à ces approches en général.

## Perspectives d'avenir

L'ABG/P peut être efficace dans une grande variété de contextes. Il est nécessaire d'équilibrer de nombreuses variables, mais il ne fait aucun doute que certains facteurs du pays partenaire, et de la relation d'aide, influenceront sur la décision de savoir si l'ABG/P est approprié. Tout d'abord, le gouvernement partenaire doit vouloir participer à

l'ABG/P, et il est fondamental qu'il puisse communiquer avec les bailleurs et suivre sa propre stratégie. Ensuite, l'ABG/P est plus susceptible d'être une option attrayante pour les pays qui dépendent de l'aide, mais de larges volumes d'ABG/P posent problème si la stabilité macro-économique et une discipline fiscale élémentaire ne sont pas établies. L'ABG/P devrait faire partie d'une stratégie prenant

en compte de façon explicite le jeu entre différents instruments et modalités d'aide. Il est nécessaire de suivre une stratégie incrémentale où l'ampleur et l'échelle de l'ABG/P augmentent au fur et à mesure des expériences rencontrées et du renforcement de la capacité gouvernementale.

## Recommandations

### Le champ d'action et l'axe de l'ABG/P :

- L'ABG/P peut être pertinent dans une grande variété de contextes. Il doit suivre une approche incrémentale.
- Suivre les bonnes pratiques et principes généraux pour l'appui budgétaire donnés par les directives du CAD de l'OCDE, mais tenir mieux compte de l'interaction et des recoupements entre l'appui budgétaire général et sectoriel.
- Ne pas surcharger l'ABG/P avec des objectifs irréalistes ou un trop grand nombre de projets de réforme.
- Rester axé sur son rôle central de renforcement de la gestion des finances publiques.

### Renforcement des capacités :

- Soutenir le renforcement des capacités en utilisant les systèmes du gouvernement et accélérer les efforts visant à budgétiser l'aide et à garantir qu'elle respecte les plans élaborés.
- Reconnaître le caractère central de la réforme de la GFP en développant une capacité nationale de gestion axée sur des résultats.
- Renforcer les capacités d'analyse des politiques, de gestion des dépenses et de budgétisation de tous les ministères, pas seulement des ministères des finances.
- Prêter attention aux questions des capacités, dans la mesure où elles affectent les gouvernements locaux.
- Soutenir les stratégies de renforcement des capacités sous l'égide du gouvernement pour la GFP.

### Politiques et stratégies soutenues par l'ABG/P :

- Mieux se concentrer sur les implications sur la pauvreté liée aux revenus et la croissance des politiques et dépenses publiques, et sur la manière dont l'ABG/P peut compléter d'autres modalités dans ce domaine.
- Prêter plus d'attention à la qualité, y compris à l'incidence sur la pauvreté, des services publics de base.
- Ce faisant, abandonner des approches simplistes (« dépenses pro-pauvres ») en faveur d'une analyse plus approfondie des stratégies sectorielles et sous-sectorielles et de leurs implications au niveau des dépenses.
- Considérer les stratégies financières à long terme pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en termes de leur durabilité, de leurs exigences à l'égard du financement de l'aide et de l'équilibre approprié des dépenses entre tous les sous-secteurs.
- Adopter une approche pragmatique, pays par pays, du soutien apporté aux questions transversales par le biais de l'ABG/P.

### Évaluation des performances et conditions :

- Mettre en œuvre les engagements de la Déclaration de Paris en ce qui concerne l'alignement et la gestion axée sur des résultats.
- Soumettre les décaissements à un minimum de conditions, et obtenir l'accord du gouvernement à leur égard.
- Les systèmes d'évaluation des performances devraient suivre la mise en œuvre des stratégies et l'atteinte des résultats.
- Les décisions à l'égard de l'augmentation ou de la réduction du soutien fourni par l'ABG/P devraient avant tout se baser sur les évaluations à moyen terme de la performance globale.
- Adopter une approche pragmatique du ciblage théorique et autres systèmes de signalisation, mais garantir qu'ils sont conçus pour minimiser les coûts de transaction.

### Gestion des risques :

- Conserver le rôle du FMI de suivi, reporting et conseil à l'égard de la performance macro-économique, mais ne pas relier l'ensemble des fonds de l'ABG/P aux conditions propres du FMI.
- Accompagner l'ABG/P d'un soutien à la collecte des revenus.
- Évaluer les risques fiduciaires du point de vue de toutes les parties prenantes et pas seulement de celui des bailleurs.
- Soutenir les approches communes du diagnostic et suivi des standards de GFP.
- Renforcer l'analyse (partagée) de la corruption et de la manière dont elle affecte les pauvres.
- Exploiter le potentiel de l'appui budgétaire à renforcer la gestion des finances publiques et à limiter la corruption.
- Mener une analyse plus systématique du risque politique par rapport à l'appui budgétaire.

### Gestion de l'aide :

- Développer des stratégies d'aide pour optimiser la complémentarité entre instruments d'aide, y compris l'appui budgétaire, au niveau national et sectoriel.
- Développer des instruments d'appui budgétaire réellement à long terme pour soutenir les OMD.
- Les bailleurs devraient participer à l'ABG/P sur la base qu'il s'agit d'une collaboration à long terme.
- Les bailleurs qui participent à l'ABG/P devraient renforcer le pouvoir de discrétion de leurs bureaux basés dans les pays et soutenir le renforcement des capacités centrale et sectorielle des gouvernements.
- Un suivi indépendant de la performance de l'aide pourrait jouer un rôle important et devrait incorporer un suivi des points de référence de la Déclaration de Paris.

Toute requête liée à cette évaluation devrait être envoyée à l'adresse suivante :

Publications Officer, Evaluation Department  
Department for International Development  
Abercrombie House  
East Kilbride, Glasgow G75 8EA

Email: [ev-dept@dfid.gov.uk](mailto:ev-dept@dfid.gov.uk)  
Tel: +44(0)1355 843387  
Fax: +44(0)1355 843642

On peut obtenir les rapports complets sur le site Web du DFID à l'adresse suivante :  
[www.dfid.gov.uk/aboutdfid/performance/evaluation-news.asp](http://www.dfid.gov.uk/aboutdfid/performance/evaluation-news.asp)  
ou sur le site Web du CAD de l'OCDE à l'adresse suivante : [www.oecd.org/dac/evaluation](http://www.oecd.org/dac/evaluation)